

Plus que 10 mois de survie pour la CC 51, pendant ce temps les patrons de la CC 66 discutent du moment propice à la dénonciation, envisageant plusieurs scénarii possible...

CC 66

Rien ne va plus !

Plus personne n'ignore aujourd'hui que la Fehap unique syndicat employeur de la CC 51 est passé à l'acte, au chantage odieux de la dénonciation de la convention collective.

Quant à la CC 66 après l'échec des négociations sur le dernier projet patronal porté par le Syneas, ces derniers s'interrogent sur la suite à donner à ce nouvel échec et consultent leurs adhérents. Du côté de la Fegapei, s'ils annoncent clairement leur intention de poursuivre la négociation ce doit être dans un cadre plus large, celui de la branche BASS via l'UNIFED.

Les syndicats patronaux n'ont toujours qu'une préoccupation en tête, baisser le coût du travail, détruire les acquis conventionnels, en ouvrant des négociations sur un projet de convention unique et étendue au rabais pour l'ensemble de la branche BASS.

L'objectif au fond est depuis plus de 10 ans le même, baisser la masse salariale, flexibiliser et intensifier le travail afin disent-ils d'affronter la concurrence entre les établissements et les opérateurs privés lucratifs, concurrence imposée au sanitaire comme au médico social par la loi HPST (Hôpital Patients Santé Terri-toires).

Un gouvernement anti social !

La santé, le médico social et le social ne sont pas épargnés par les plans d'austérité et les mesures anti sociales du gouvernement. Les politiques sociales sont remises en question (hébergement d'urgence, prévention spécialisée, ASE, etc.), on licencie dans le social !

L'asphyxie économique des établissements du secteur continue de plus belle. Avec l'annonce par la DGCS (Direction Générale de la Cohésion Sociale) d'un taux d'évolution des salaires du secteur plafonné à 0,8 % pour 2012, soit une augmentation qui ne couvre même pas le GVT (Glissement Vieillesse Technicité)

se sera immanquablement les restructurations qui vont s'accélérer, les fermetures de services, la "casse" des conventions et bien évidemment des salaires bloqués...

Une riposte s'impose !

Depuis maintenant dix ans le secteur sanitaire et social est victime d'attaques multiples et incessantes sur la base d'un projet global de remise en cause de la protection sociale, de privatisations des services publics.

Face à la nouvelle offensive du gouvernement et du patronat associatif, la fédération Sud Santé Sociaux appelle dès à présent les salariés à se réunir en assemblées générales dans les établissements, pour débattre de la situation et préparer les mobilisations à venir.

SUD propose de faire de la journée du 22 mars, à l'occasion de l'assemblée générale nationale de la Fehap, une grande journée de mobilisations régionales avec un rassemblement à Paris devant l'AG patronale.

A cette occasion la fédération SUD Santé Sociaux a écrit aux autres organisations syndicales. La situation réclame une mobilisation sans précédent de tous pour imposer les revendications et exiger des pouvoirs publics les budgets nécessaire à la survie du secteur sanitaire, médico sociale et social.

**Une seule réponse s'impose, face au mépris et aux agressions patronales
Une riposte unitaire de tous les salariés**

**Contre la « casse » des conventions collectives CC 51 et CC 66
Pour les salaires**

Jeudi 22 mars – Tous dans l'action



Lettre aux organisations syndicales CGT-CFDT-FO-CFTC-CGC

Camarades,

Dans le cadre de la campagne contre la casse des conventions collectives de la BASS, nous vous proposons de vous rencontrer pour discuter des actions communes que nous pourrions mener, notamment le 22 mars lors de l'assemblée générale de la Fehap.

Depuis 1999, les patrons de la BASS n'ont eu de cesse d'imposer aux salariés des établissements et services sanitaires, médico-sociaux et sociaux des reculs sur tous leurs acquis conventionnels, des blocages de salaires et une précarité sans cesse croissante.

Suite à l'échec des négociations dans les conventions collectives 66 et 51, confrontées aux dénonciations en cours (CC 51) ou envisagées (CC 66) par les patrons, la fédération SUD Santé Sociaux propose que nous organisations ensemble une riposte à la hauteur des attaques patronales et gouvernementales.

Si nous vous sollicitons c'est qu'il nous semble urgent de proposer aux salariés des établissements et services de la BASS, un cadre unitaire de résistances et de luttes, sur des bases claires et simples de défense des acquis conventionnels, d'augmentations générales des salaires, de défense des établissements et services menacés de fermetures.

Dans cette optique, nous nous tenons à votre disposition pour envisager une intersyndicale large et sans exclusive, il en va de notre responsabilité et de notre crédibilité vis-à-vis de l'attente des salariés de la branche.

A cet effet nous vous proposons une rencontre dans les lieux qui vous conviennent et bien entendu dans nos locaux à Paris. Plusieurs dates sont possibles :

Dans l'attente de vous rencontrer, sincères salutations syndicales.

Fait à Paris le 2 février 2012.